

FICHE PROGRAMME 2019-2020
BOURSE DE FORMATION EN RECHERCHE SUR LE CANCER DU SEIN LA VIE EN
ROSE – MAÎTRISE ET DOCTORAT

Date limite de dépôt de la demande :
24 mai 2019, 23 h 59

Le 18 novembre dernier, la chaîne de magasins La Vie en Rose a remis, par l'entremise de la Fondation les Roses de l'Espoir, un généreux don de 30,000 \$ au Centre de recherche du CHUM.

La direction du CRCHUM peut ainsi renouveler son offre de bourse de formation en recherche sur le cancer du sein – La Vie en Rose.

Ce montant permettra d'offrir, pour la quatrième année, deux bourses de formation de niveau doctoral, à des étudiants qui poursuivent leur formation en recherche sur le cancer du sein au Centre de recherche du CHUM.

Critères d'admissibilité :

- Être étudiant au CRCHUM,
- Être inscrit à temps plein à la maîtrise ou au doctorat,
- Le directeur du candidat doit s'engager à fournir une partie du financement, soit 6,000 \$ pour une bourse totale de 21,000 \$.
- Les étudiants en rédaction de thèse ne sont pas admissibles,
- Une demande de renouvellement de la bourse obtenue en 2019-2020 est admissible.

Documents exigés : Candidats :

- Formulaire de demande de bourse dûment rempli et signé par l'étudiant,
- CV commun canadien format FRQS incluant toutes les annexes de contribution détaillées (<http://www.frqs.gouv.qc.ca/documents/11314/710199/Directives+pour+le+fichier+joint+au+CV/808ab760-f35b-41ef-8bd1-8eaaa85c68e8>),
- Copies des avis d'attribution des bourses reçues depuis le début de la formation graduée,
- Accusés de réception d'articles soumis et notifications de l'éditeur des articles acceptés pour publication,
- Copie de relevé de notes de baccalauréat, maîtrise, doctorat.
- Preuve d'inscription à temps plein à un programme de formation de maîtrise ou de doctorat

Directeur de recherche (codirecteur, si applicable) :

- Formulaire de demande de bourse dûment signé par le directeur et codirecteur
- Lettre d'appui du directeur

Mécanisme et critères d'évaluation :

Les demandes sont évaluées par un comité d'expert dont les membres représentent les différentes disciplines et méthodologies de recherche en santé.

Première demande :

- Bourses, prix et distinctions (15points),
- Dossier académique (notes au baccalauréat, maîtrise et doctorat; 15points),
- Aptitudes et expérience : conférences sur invitation, présentations orales et par affiche, réalisation de stage de formation en recherche (15 points), publications (15 points),
- Projet de recherche : clarté et concision de la problématique, clarté et concordance des hypothèses et

objectifs, pertinence des méthodes et analyses, faisabilité, originalité du projet et contribution à l'avancement des connaissances (25 points),

- Lettre d'appui du directeur (15 points).

Demande de renouvellement :

- Bourses, prix et distinctions (10 points),
- Dossier académique (notes au baccalauréat, maîtrise et doctorat; 10points),
- Aptitudes et expérience : conférences sur invitation, présentations orales et par affiche, réalisation de stage de formation en recherche (15 points), publications (15 points),
- Projet de recherche et progression (40 points),
- Lettre d'appui du directeur (10 points).

Gestion de la bourse :

Les 26 versements de la bourse sont transmis au candidat par dépôt direct.

- Le boursier est responsable de payer l'impôt exigible sur les sommes reçues du CRCHUM,
- Les relevés T4A de Revenu Canada et 1 de Revenu Québec sont transmis à l'adresse de correspondance du boursier (celle indiquée dans le formulaire de demande) au mois de février de l'année suivant l'année d'imposition visée,
- L'information contenue dans ce document est fournie à titre indicatif. Le CRCHUM se dégage de toute responsabilité quant à la validité de l'information fournie relativement à l'impôt sur le revenu.

Autre financement :

- Un maximum de 225 heures par session est permis avec l'accord du directeur de recherche et à la condition que ce travail ne nuise pas à l'avancement du projet de recherche du boursier.

Engagement du boursier :

Le candidat devra s'engager à :

- Respecter l'ensemble des conditions et exigences décrites ci-dessus,
- Respecter les normes d'éthique et d'intégrité tel que définies par le FRQS et le CRCHUM,
- Autoriser le CRCHUM à conserver et utiliser tous les renseignements personnels et scientifiques contenus dans sa demande de bourse, à la condition que les personnes ayant accès à des renseignements personnels en respectent le caractère confidentiel.

Engagement du directeur de recherche :

Le directeur de recherche s'engage à :

- Encadrer les travaux du boursier et à lui fournir les moyens matériels et financiers de réaliser son projet de recherche,
- Fournir une contrepartie financière de 6,000 \$ au doctorat, aux sommes offertes par la Fondation les Roses de l'Espoir,
- Respecter les normes d'éthique et d'intégrité tel que défini par le FRQS et le CRCHUM et veiller à ce que le boursier les respecte.

Règles de soumission :

La demande doit être soumise en un seul document pdf par courriel, à Mme Joanne Auclair (joanne.auclair.chum@ssss.gouv.qc.ca), à la Direction scientifique adjointe – Affaires étudiantes. Les demandes incomplètes ou ne respectant pas la date limite de dépôt ou les conditions d'admissibilité ou de présentation seront jugées **NON ADMISSIBLES** et ne seront pas évaluées.

Accusé de réception :

Les candidats seront avisés par courriel de la réception de leur demande.